



Communiqué de presse

Paris – 16 décembre 2016

**REJET DU DÉPLAFONNEMENT DU CNV :
INJUSTICE, INCOMPREHENSION, POUR LA MUSIQUE ET LES ARTISTES**

Ce matin, à 10h30, l'Assemblée nationale adoptait en 2e lecture du Projet de Loi de Finances 2017 le déplafonnement de la taxe fiscale perçue par le CNV, avec le soutien du gouvernement et la forte mobilisation de parlementaires.

Mais 1 heure plus tard, dans une procédure exceptionnelle, pour un amendement porté et soutenu par le gouvernement, une seconde délibération était demandée par la rapporteure générale de la commission des Finances. Le vote obtenu à l'issue de cette seconde lecture rejette à 16 voix contre 13 l'amendement de déplafonnement de la taxe fiscale perçue par le CNV.

La filière musicale, réunie au sein de l'association Tous Pour La Musique (auteurs, compositeurs, artistes, interprètes, éditeurs, producteurs, managers, entrepreneurs de spectacles et éditeurs de services de musique en ligne) s'insurge contre l'injustice faite à un secteur dont la voix aurait fort besoin d'être entendue par la représentation nationale.

Le Centre National des Variétés et du Jazz (CNV) rencontre de nombreuses et graves difficultés liées à un contexte économique fragilisé et une année impactée par les attentats.

Les commissions d'aides destinées aux tournées ont été annulées en fin d'année, faute de budget. Les entreprises en demande d'aides sont de plus en plus nombreuses, et les aides, par voie de conséquence sont de plus en plus faibles. Cette situation est le signe que nos entreprises souffrent d'un contexte économique défavorable, notamment sur le développement artistique.

Des mesures sont indispensables pour permettre à l'établissement public d'assumer l'avenir de ses missions d'intérêt général, essentielles à la préservation et au développement du spectacle musical et de variété.

A court terme, cette mesure de déplafonnement constitue **une décision minimale pour maintenir un semblant d'équilibre et permettre à l'établissement de continuer à fonctionner.**

Face à cette situation injuste, nous exigeons la traduction législative de cet imbroglio : un amendement de déplafonnement, re-déposé.

A propos de Tous pour la Musique (TPLM)

Tous Pour La Musique est une association qui fédère les professions de la musique : auteurs, compositeurs, artistes, interprètes, éditeurs, producteurs, managers, entrepreneurs de spectacles et éditeurs de services de musique en ligne, afin de promouvoir la création musicale en France dans toute sa diversité, en particulier les nouveaux talents.

Contact presse : Aline Renet / 06 66 66 39 00 / presse@tplmusique.org

Les [membres](#) de TPLM



ADAMI / Société civile pour l'Administration des Droits des Artistes et Musiciens Interprètes
Benjamin Sauzay : 01 44 63 10 12

BUREAU EXPORT / le partenaire de la filière musicale française à l'international
Fabrice Rebois : 01 49 29 52 10

CEMF / Chambre syndicale des Editeurs de Musique de France
Pierre Lemoine : 01 56 68 86 60

CNV / Centre National de la chanson, des Variétés et du jazz
Pierrette Betto : 01 56 69 11 40

CSDEM / Chambre Syndicale de l'Édition Musicale
Angélique Dascier : 01 48 74 09 29

EIFEIL / Fédération des Editeurs Indépendants Fédérés en Ile-de-France
Isabelle Dacheux : 01 44 53 80 82

ESML / Editeurs de services de musique en ligne
Ludovic Pouilly : 01 55 80 69 02

FCM / Fonds pour la Création Musicale
François Chesnais : 01 41 92 00 00

FRANCOS EDUC / Programme de valorisation de la chanson française en milieu scolaire & **CHANTIER DES FRANCOS** / Dispositif d'accompagnement et de formation pour les artistes émergents de la scène francophone et leur insertion professionnelle
Emilie Yakich : 05 56 28 28 34

GAM / Guilde des Artistes de la Musique
Suzanne Combo : 09 70 26 12 35

IRMA / Centre d'Information et de Ressources pour les Musiques Actuelles
Gilles Castagnac : 01 43 15 11 11

LES FORCES MUSICALES
Alexandra Bobes : 01 53 96 92 84

MMF France / Syndicat Music Manager Forum France
Virginie Borgeaud : 01 40 16 46 52

PRODISS / Syndicat national des Producteurs, Diffuseurs et Salles de Spectacles
Aline Renet : 06 66 66 39 00

PROFEDIM / Syndicat professionnel des Producteurs, Festivals, Ensembles, Diffuseurs Indépendants de Musique
Aurélie Foucher : 01 44 76 08 16

SACEM / Société des Auteurs, Compositeurs et Editeurs de Musique
Sandra Valerii : 01 47 15 44 30

SFA / Syndicat Français des Artistes-interprètes
01 53 25 09 09

SMA / Syndicat des Musiques Actuelles
Aurélie Hannedouche : 01 42 49 21 16

SNAC / Syndicat National des Auteurs et des Compositeurs
Emmanuel de Rengervé : 01 48 74 96 30

SCPP / Société Civile des Producteurs Phonographiques
Anouchka Roggeman : 01 41 43 03 07

SNAM / Union Nationale des Syndicats d'Artistes Musiciens
Marc Slyper : 06 07 61 51 69

SNEP / Syndicat National de l'Édition Phonographique
Patricia Sarrant : 01 47 38 04 04

SNES / Syndicat National des Entrepreneurs de Spectacles
Philippe Chapelon : 01 42 97 98 99

SPPF UPFI / Société civile des Producteurs de Phonogrammes en France – Union des Producteurs Phonographiques Français Indépendants
Valérie Thieulent : 01 53 77 66 53

UNAC / Union Nationale des Auteurs et Compositeurs
Dominique Pankratoff : 01 30 56 51 40

ZONE FRANCHE / réseau français consacré aux musiques du monde
Thomas Laou-Hap : 09 70 93 02 50